



Adhésion saison 2024 - 25

Fédération Française de Randonnée

Je souhaite adhérer à la Fédération Française de Randonnée pour la saison
2024-25 :

N'oubliez pas, désormais, le certificat médical d'absence de contre-indication (CACI) **datant de moins de 6 mois est obligatoire** : pour une première adhésion et pour une reprise d'adhésion après une interruption de deux saisons sportives ou plus.

INSCRIPTION À NOUS RETOURNER AU PLUS VITE POUR PARTICIPER À NOS ACTIVITÉS
à envoyer à CAES INSERM - 93 avenue de Fontainebleau - 94270 Le Kremlin Bicêtre

Adhésion 2024-25 · FFRP

Nom et prénom :

Téléphone :

E-mail :

Tarif avant subvention: 28,70€

Tarif CAES: 19,30€, à régler par chèque ou carte
bancaire via votre espace adhérent

Signature :